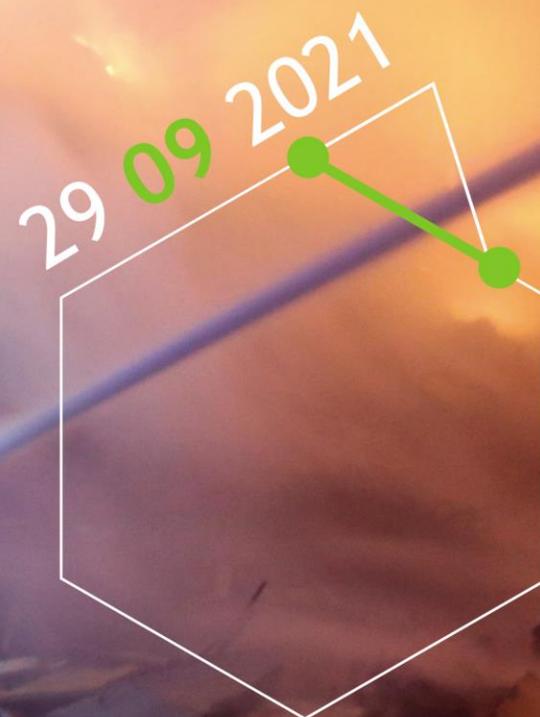


Webinaire / Webinar **ALARM**

Projet soutenu par INTERREG / Project ondersteund door INTERREG

Bilan et perspectives du projet FWVL Alarm
Overzicht en Perspectieven van het project FWVL Alarm



www.interreg-alarm.eu

Mise en perspectives

6



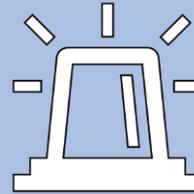
Accueil

Présentation du séminaire

1

Interreg FWL

Alarm



Bilan de l'axe 3

Implication des pouvoirs locaux

5



Le projet Alarm

« Coulisses d'un projet Interreg »

2



Bilan de l'axe 2

Coopération opérationnelle

4



Bilan de l'axe 1

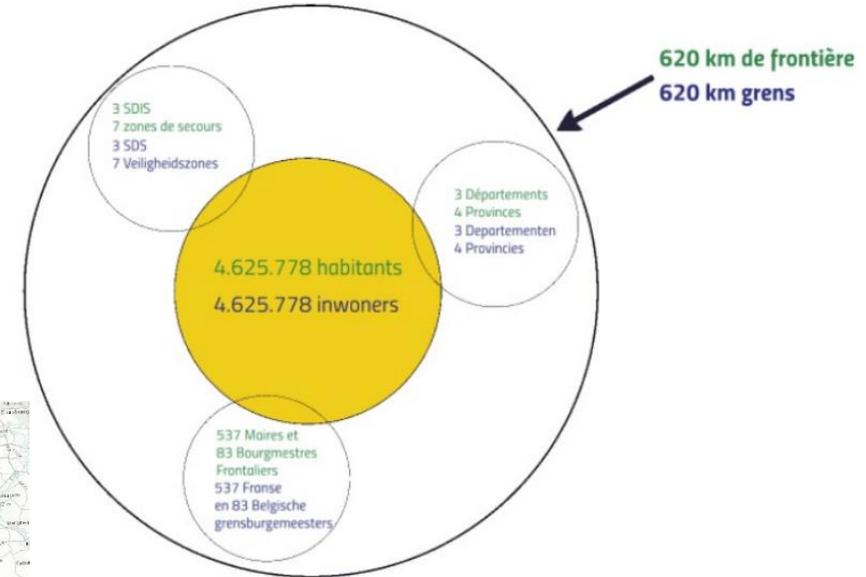
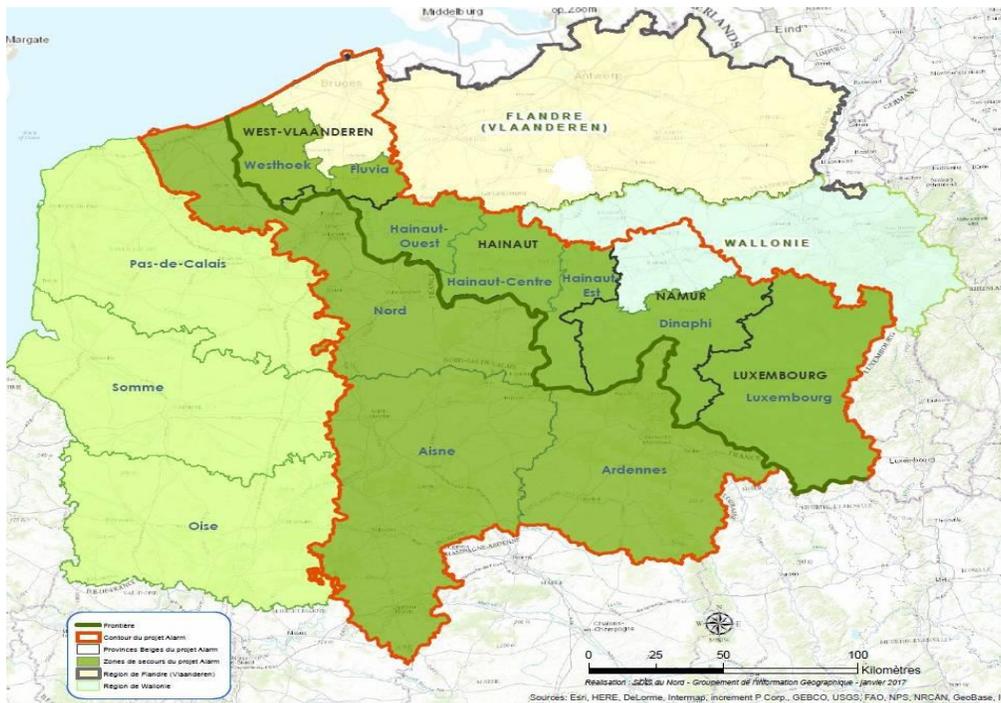
Gestion intégrée des risques

3



Séminaire
De clôture

Délimitations du projet Project afbakening



Bilan et perspectives du projet FWL Alarm - Overzicht en Perspectieven van het project FWL Alarm

Webinaire - Webinar





Le Projet INTERREG FWVL Alarm a débuté en 2016 et a été réparti en 5 cinq modules dont 3 axes de travail

26 partenaires / 26 partners

Het INTERREG FWVL Alarm Project is gestart in 2016 en is verdeeld in 5 vijf modules waaronder 3 werkassen

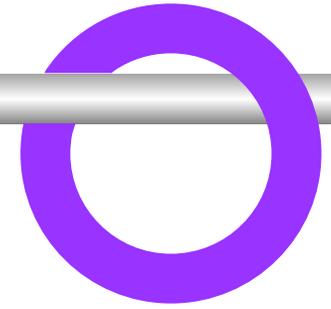
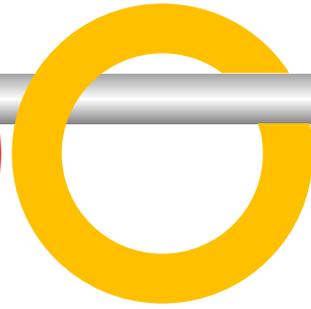
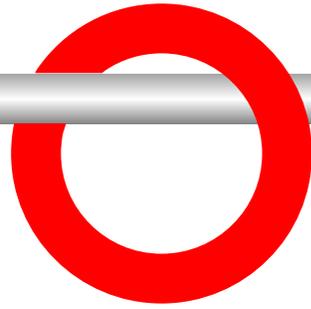
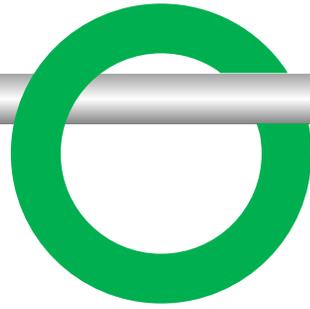
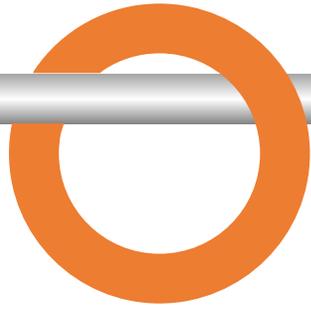
- Institutionnels / institutionele
- Opérationnels / operationele
- Techniques et scientifiques / technische en wetenschappelijke
- Responsables et experts de la mise en œuvre des politiques de sécurité civile / verantwoordelijken en experten voor de uitvoering van de civiele veiligheid.

2 592 458 € dont 1 296 229€ de fonds FEDER



Webinaire - Webinar





Deux
Modules de
gestion



Twee
Beheermodules



3 axes de travail

3 werkgebieden



Module 1
Gestion de projet



Module 2
Actions de
Communication



Module 3
Gestion intégrée
des risques



Module 4
Coopération
Opérationnelle



Module 5
Implication des
Pouvoirs locaux




Les coulisses d'un projet Interreg

Achter de schermen van een Interreg-project

Module de gestion de projet

Projectbeheermodule

- Gestion administrative et financière pendant 5 ans
- Interface avec les autorités de gestion
- Organisation de Comités stratégiques et des Comités d'accompagnement

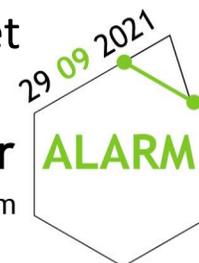


Module de communication

Communicatiemodule

- Réalisation d'un site internet et d'une plateforme collaborative
 - CIH
- Participation à des événements journées des maires et bourgmestres, présentations lors de forums SIG, échanges avec d'autres projets, Participation à Préventica, Pactesur...
- Synthèse d'interventions
- Communication régulière durant les 5 années du projet

Webinaire - Webinar



Bilan et perspectives du projet FWVL Alarm - Overzicht en Perspectieven van het project FWVL Alarm

Bilan général

Algemene beoordeling

Axe 1

Une plateforme évolutive permettant de mieux se connaître et d'échanger

Continuum géographique, intégration de données métiers et analyses opérationnelles

Ouverture aux communes

Axe 2

Modification du cadre juridique

Signature de conventions d'assistance mutuelle

Développement des échanges, formations et exercices, acculturation technique

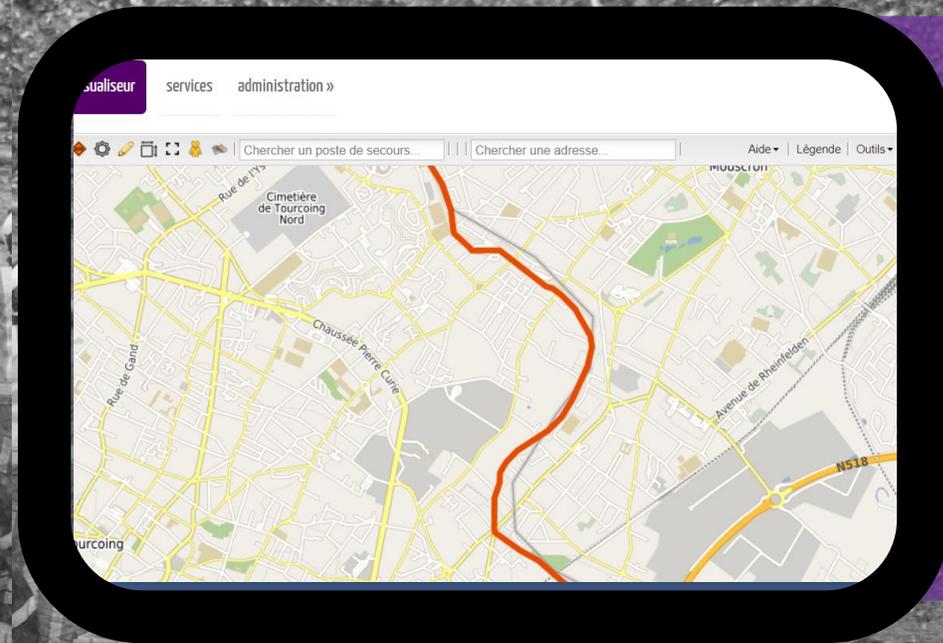
Axe 3

Soutien aux pouvoirs locaux, mise en relation des communes et multiplication des échanges

Mission de sensibilisation assurée : organisation d'évènements (6)

Création de publications structurantes : appui des pouvoirs locaux

Bilan de l'axe 1 Gestion intégrée des risques



Les résultats attendus de l'axe 1

De verwachte resultaten van as 1

Pilote de l'axe

Aspiloot



Partenaires majeurs



Belangrijke partners

Partenaires impliqués

Betrokken partners



- Un continuum géographique
- Des données métiers sur la zone du projet
- Une plateforme open-source démocratisée
- De nombreuses réunions ISSeP/SDIS59
- 2 sessions de démonstrations aux partenaires et 5 sessions de formation d'utilisateurs
- 2 démonstrations en webinaire de l'axe 3 – Implication des pouvoirs locaux

- ✓ Création d'une plateforme SIG collectant l'ensemble des moyens (courants, spécifiques et spécialisés) et des risques sur l'ensemble du territoire
- ✓ Augmentation de la qualité de la donnée et de l'exhaustivité des informations
- ✓ Ajout de fonctionnalités diverses permettant d'analyser le territoire et de mutualiser les moyens
- ✓ Formations et démonstrations multiples auprès des partenaires
- ✓ Présentations de GeoAlarm en webinaires du GT5 – Ouverture aux communes - formations

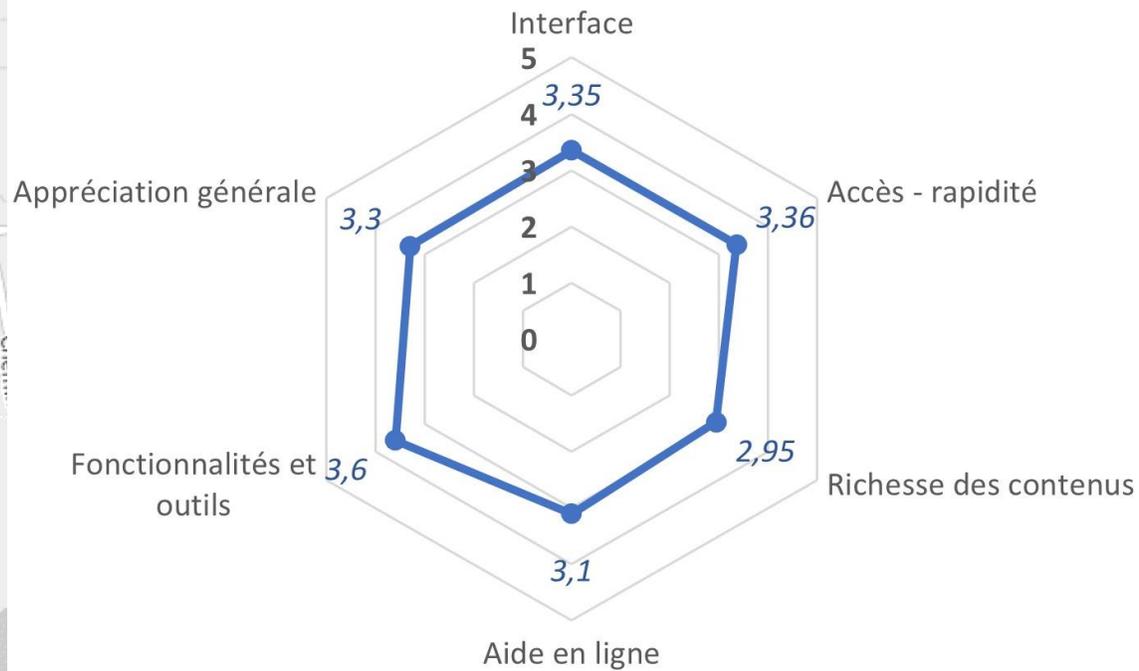
Webinaire - Webinar

Bilan et perspectives du projet FWVL Alarm - Overzicht en Perspectieven van het project FWVL Alarm



ALARM FWV

Evaluation finale de la plateforme



- ▶ Gestion des utilisateurs, accès sécurisés
- ▶ Des outils : recherche, catalogue, édition, analyse
- ▶ Evaluée cet été par les utilisateurs
- ▶ Déployée
- ▶ Formations et démonstrations

Bilan de l'axe 2 Coopération Opérationnelle



« Permettre l'aide adéquate la plus rapide »



“De snelste adequate hulp mogelijk maken”



Plusieurs actions à mener...

Les résultats attendus de l'axe 2

De verwachte resultaten van as 2

Pilote de l'axe

Aspiloot



Betrokken partners

Partenaires impliqués



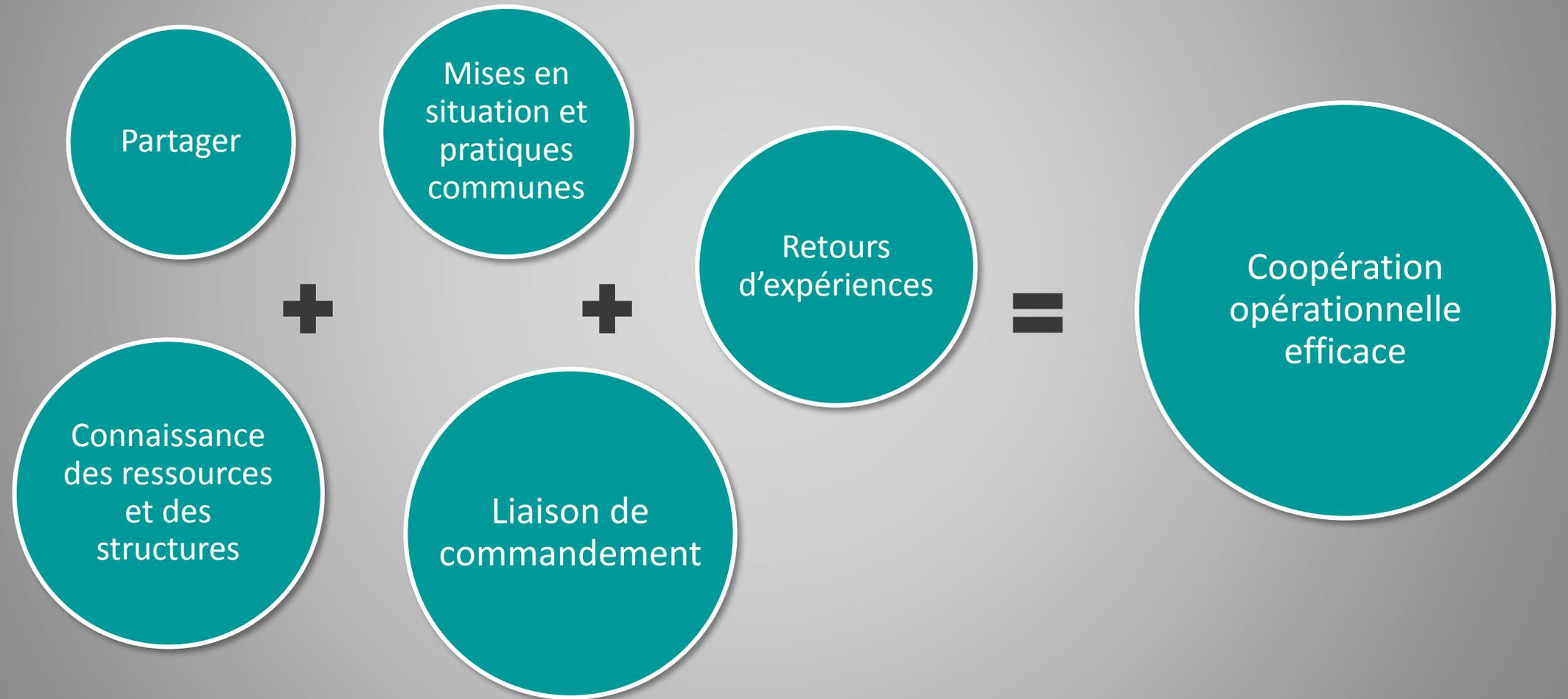
Webinaire - Webinar



Bilan et perspectives du projet FWVL Alarm - Overzicht en Perspectieven van het project FWVL Alarm



ALARM FWV



Entre

Monsieur Michel LALANDE
Préfet du Nord,
Préfet de la Région Hauts-de-France,
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Nord

Et

Monsieur Tommy LECLERCQ
Gouverneur de la Province du Hainaut

Et

Monsieur Jacques HOUSSIN
Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS59)

Et

Monsieur Paul-Olivier DELANNOIS
Président de la Zone de Secours de Wallonie Picarde

De nécessaires
évolutions
juridiques

Le 18 juillet 2019, « arrangement administratif » destiné à :

- Faciliter la coopération opérationnelle transfrontalière entre les sapeurs-pompiers belges et français.
- Organiser la mise en œuvre d'opérations liées à la gestion des secours dans les zones géographiques frontalières
- généraliser l'intervention des secours de part et d'autre de la frontière.

Article 8 Protocoles locaux d'exécution

Pour la mise en œuvre des dispositions du présent arrangement, les préfets des départements et des zones de défense et de sécurité limitrophes et les présidents de conseil d'administration des services départementaux d'incendie et de secours peuvent conclure des protocoles locaux d'exécution avec les présidents de zones de secours, en ce qui concerne les risques courants ou récurrents, ou les gouverneurs de province belges limitrophes, en ce qui concerne les risques particuliers ou ponctuels.

- Signature entre le SDIS des Ardennes et la Zone de secours Dinaphi en janvier 2021
- Signature entre le SDIS du Nord et les Zones de secours du Hainaut en mai 2021
(Wallonie Picarde, Hainaut-centre, Hainaut-Est)
- Signature en cours entre le SDIS du Nord et les Zones de secours de Flandre Occidentale
(Westhoek, Fluvia)
- Echanges en cours entre le SDIS des Ardennes et la Zone de secours du Luxembourg

Signataires :

- Le Préfet de Département
- le Gouverneur de la Province
- le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- les Présidents des zones de secours

Communes immédiatement limitrophes pouvant être couvertes plus favorablement pour les secours voisins

- Dans les autres communes pour le renfort spécifique
- Les risques majeurs ne sont pas gérés par cette convention
- Echange de données : voir plateforme GéoAlarm

- Le SDIS ou la zone de secours siège demeure responsable de l'intervention réalisée sur son territoire.
- Le service de secours sollicité assume la charge financière des dommages qu'il aurait subis au cours d'une intervention réalisée sur le territoire de l'autre service de secours et renonce à en demander l'indemnisation.

Des procédures d'engagement et de RETEX

Toezeeggings- en feedbackprocedures

interreg France-Wallonie-Vlaanderen

ALARM FWV

GUIDE D'INTERVENTION TRANSFRONTALIER

FICHE RETEX

Version : 1.0
MAJ : 11/10/2019

RETEX
INTERVENTION TRANSFRONTALIERE

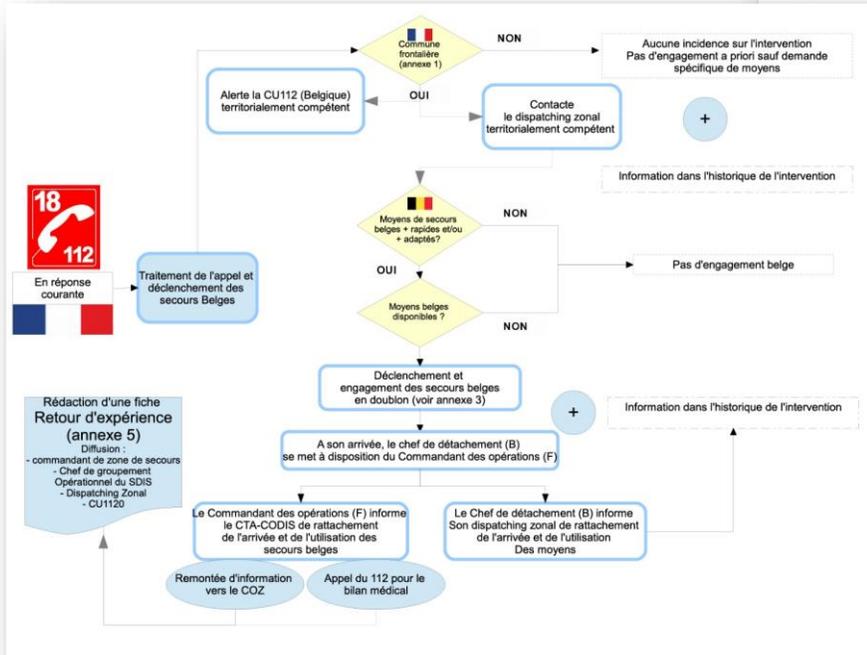
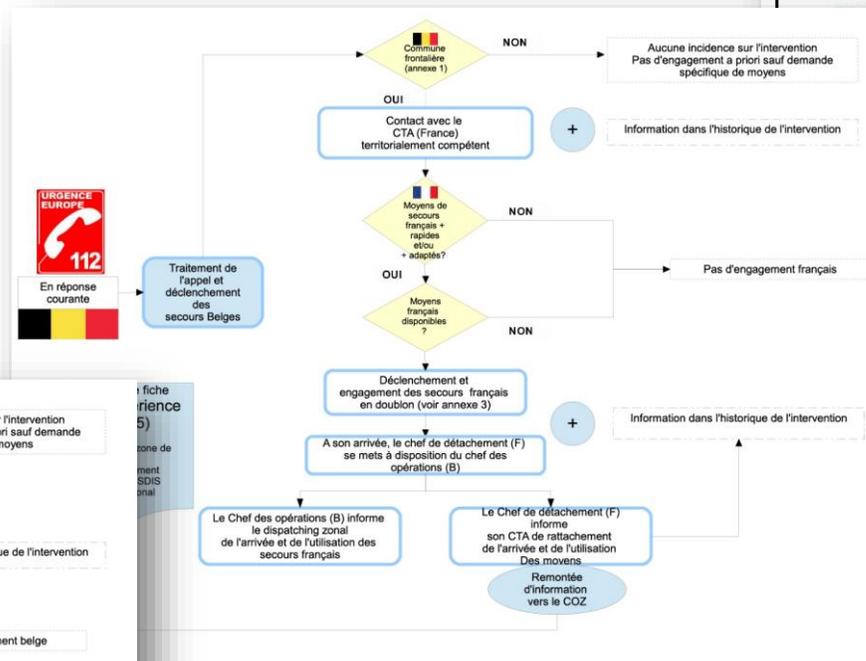
IMAGES ASSOCIEES

Heure d'arrivée des secours sur place :
Heure de demande des secours frontaliers :
Heure de détachement des secours frontaliers :

ORIENTATION

	connus	partiellement connus	non connus	arrivés
secours engagés	Moins de 5min	Entre 5 et 15min	Entre 15 et 30 min	plus de 30min
secours frontaliers	Moins de 5min	Entre 5 et 15min	Entre 15 et 30 min	plus de 30min
secours engagés à				

autres observations



Webinaire - Webinar

Bilan et perspectives du projet FWVL Alarm - Overzicht en Perspectieven van het project FWVL Alarm



ALARM FWV

Des exercices et des échanges



G. Corbille

Exercices transfrontaliers

Grensoverschrijdende oefeningen



En 2020 :

Groupes d'extraction à Hautmont
Conférence Nrbce à Lille



Exercice autoroutier SDIS08/ Zone Dinaphi (février 2018)
Exercice GRIMP SDIS 08,57,02, Zones Dinaphi et Luxembourg
(Avril 2018)
Exercice sur site RPA Hainaut sécurité (novembre 2018)
Entraînement NRBC-e Lille Octobre 2018
Nombreuses manœuvres transfrontalières
juin 2019 CIS Steenvoorde: Poste de Poperinge
2019 : poste de Quiévrechain/Poste de Quiévrain...)



En 2020

Préparation des conférences

En 2021

Econférence et préparation de la conférence en présentiel

En 2022

Conférence internationale NRBC-e à Lille Grand Palais

Retours sur les activités



a

Feedback op activiteiten



Congrès, Evènement sécurité en 2018, exercices autoroutiers, rencontres avec les services de santé ...

Congres, Veiligheidsevenement in 2018, snelweg oefeningen, ontmoetingen met gezondheidsdiensten ...



G. Corbisier



Grote tafeloefening bij RPA Hainaut security, discussies in GOC (operationeel crisisbeheer), bezoeken aan de kerncentrale van Chooz (Dinaphi en SDIS08) ...

Grand exercice sur table à RPA Hainaut sécurité, échanges en GOC (gestion opérationnelle de crise), visites de la centrale nucléaire de Chooz (Dinaphi et SDIS08) ...

Des manœuvres locales de bon voisinage

Lokale handelingen van goed nabuurschap

Le scénario d'un accident de la route entre un véhicule de tourisme et un cycliste a permis aux centres de secours de Steenvoorde, Poperinge et Boeschèpe de coordonner leurs actions.

Exemple en juin 2019 d'un exercice entre les pompiers de Quiévrain et de Quiévrechain



Des interventions D'ampleur



Intervention conjointe sur pollution à Comines Warneton en 2020

Interventie op externe opslagplaats grens bij Menen – Halluin (2000m²)



Intervention sur site de stockage extérieur frontalier à Menin –Halluin (2000m²)



Inondations de Liège en 2021 overstromingen in Luik in 2021



- ✓ Des interventions communes : Comines, Halluin, Erquelines...Des exercices dont 4 majeurs, de nombreuses manœuvres locales
- ✓ Des échanges techniques sur le matériel
- ✓ Des formations : GOC, GRIMP, GREMS
- ✓ Des sessions et séminaires spécifiques : : Groupes d'extraction, Préparation de la conférence internationale CBRN 2021 et 2022
- ✓ Actions en faveur de l'évolution du cadre juridique : signature de l'arrangement administratif de juillet 2019
- ✓ Signature en début d'année 2021 de conventions locales d'assistance mutuelle en matière de sécurité civile entre le SDIS08 et la Zone de secours Dinaphi
- ✓ Signature des conventions Hainaut Nord : 3 zones de secours et un SDIS

- Signature prochaine des conventions entre le Nord et la Flandre Occidentale
- Etat des lieux du matériel DECI dans les centres et postes frontaliers
- Retex sur interventions
- Continuité des exercices et manœuvres
- Bilans annuels des échanges

Bilan de l'axe 3 Implication des pouvoirs locaux

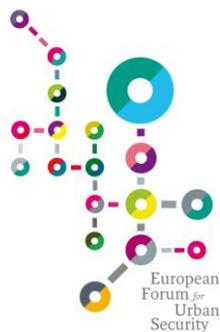


Les résultats attendus de l'axe 3

De verwachte resultaten van as 3

Pilote de l'axe

Aspiloot



Partenaires majeurs

Belangrijke partners



Betrokken partners

Partenaires impliqués



As 3 in cijfers

- Une ouverture régulière sur l'extérieur
- décloisonnement des territoires
- Elargissement du groupe de travail au fil des années
- Intervention d'experts : consultantes, grands témoins
- De nombreuses réunions : 1 par mois les premières années, 2 par mois en 2020, 1 par semaine pour l'organisation des webinaires en 2021

Webinaire - Webinar

Bilan et perspectives du projet FWVL Alarm - Overzicht en Perspectieven van het project FWVL Alarm



- Séminaire MEL 17 mai 2018
- Atelier 21 mars 2019 au SDIS du Nord
- Atelier Jeumont 12 novembre 2019
- Atelier Courtrai 27 novembre 2019
- Webinaire 25 mars 2021 (partie sud du projet)
- Webinaire 29 juin 2021 (tout le territoire)

Séminaire MEL le 17 mai 2018

MEL-seminarie op 17 mei 2018

Les enjeux

Les objectifs

Des avancées



« L'implication et la responsabilité des Maires et des Bourgmestres en matière de sécurité civile »

"De betrokkenheid en verantwoordelijkheid van de burgemeesters op het gebied van civiele veiligheid"



Les plans généraux d'urgence et d'intervention et plans communaux de sauvegarde



Approche réglementaire, leur mise en œuvre, l'information des citoyens et intégration de la dimension transfrontalière

Webinaire 25 mars 2021 :

Webinar 25 maart 2021:

Les élus et la sécurité civile : aide pour la prise en compte des aspects transfrontaliers

Gekozen ambtenaren en civiele veiligheid: helpen rekening te houden met grensoverschrijdende aspecten



**Webinaire destiné aux communes de la zone Sud du
Projet : plan d'action pour la planification
d'urgence, les bonnes pratiques, sensibilisation de
la population**

L'implication citoyenne dans la planification d'urgence / De betrokkenheid van de burger in de noodplanning



The screenshot shows the top navigation bar of a website. On the left is the logo for 'Zeynep Fund for Urban Security'. To the right are links for 'Se connecter à Efus Network' and 'S'inscrire à la newsletter', followed by social media icons for Facebook, LinkedIn, Twitter, and YouTube. Language options 'English' and 'Français' are also present. Below the navigation bar is a menu with items: 'À PROPOS', 'MANIFESTE', 'THÉMATIQUES', 'ACTIVITÉS', and 'DEVENIR MEMBRE'. The main content area features the title 'Webinaire – L'implication citoyenne dans la planification d'urgence'. Below the title are two tags: 'Échanges entre pairs' and 'Gestion de Crise'. A third tag 'à la une' is partially visible. At the bottom of the screenshot is a black and white illustration of two stylized figures in protective suits standing on either side of a large gear.

Webinaire destiné à l'ensemble des communes du projet : les réserves communales de sécurité civile, la réserve militaire belge, les applications d'Alerte, la plateforme cartographique GéoAlarm

LE PCS DE JEUMONT

Le PCS permet, en réponse à un événement, l'organisation d'une cellule de crise à l'échelle des services, autour du Maire. Il répond aux exigences réglementaires avec une plus-value grâce à la mise en place de « fiches réflexes » et valide la mise en place des ressources.



Des documents Structurants

<https://www.interreg-alarm.eu/>

Les types de plans d'urgence

PUI - PGUI

Contient les directives générales et les informations nécessaires pour garantir la gestion des situations d'urgence. *Par ex. : le Plan d'Urgence et d'Intervention provincial général.*

PUI - PPUI

Complète le PGUI par des directives supplémentaires spécifiques concernant un risque spécifique. *Par ex. : les plans d'urgence Seveso, le Plan d'Urgence nucléaire...*

Plan d'Intervention

Règle les modalités d'intervention d'une seule discipline, monodisciplinaire conformément au PUI existant. *Par ex. : le Plan d'Intervention Médical (PIM).*

Plan Interne d'Urgence

Document au niveau de l'entreprise et/ou de l'institution qui vise à limiter les conséquences préjudiciables d'une situation d'urgence, par l'élaboration de mesures d'urgence adaptées sur le plan matériel ou organisationnel et qui sont rédigées par l'entreprise ou l'institution concernée.



Des documents structurants

structurerende documenten

<https://www.interreg-alarm.eu/>

Approche réglementaire franco belge

Plan Communal de Sauvegarde (France)	Plan Général d'Urgence et d'Intervention (Belgique)
La définition des risques sur la commune (naturels, industriels) (DICRIM).	L'inventaire des risques.
L'analyse des risques établis à partir : du DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs), du SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques), des PPRN, des PPI approuvés par le préfet, concernant le territoire de la commune.	
L'information des populations	L'organisation de la fourniture d'informations à la population et aux personnes sinistrées.
La diffusion d'alerte aux populations.	La liste des centres d'information, des services spécialisés et de leurs moyens; Les moyens de communication et le schéma de communication à mettre en œuvre.
Les dispositions prises par la commune permettant à tout moment d'alerter la population et d'informer, et de recevoir une alerte émanant des autorités.	Les procédures d'alerte de l'autorité compétente, des responsables des différentes disciplines ainsi que des autorités et services potentiellement concernés.
Les consignes de sécurité.	
Des cartographies permettant d'identifier les différents aléas.	Cartographies dans l'inventaire des risques.
Les lieux d'accueil de populations en cas de crise et leur capacité.	Les modalités et moyens de transport, d'accueil et d'hébergement des personnes sinistrées en cas d'évacuation.
Les moyens humains, matériels et techniques à activer (réserve communale de sécurité civile).	La liste des services fédéraux, provinciaux et communaux et des moyens qu'ils peuvent engager.
La mise en place d'une astreinte (numéro de téléphone joignable 7j/7 24h/24).	
Déterminer un poste de commandement communal qui assurera le rôle de cellule de crise (emplacement et acteurs).	L'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique; Les modalités de déclenchement, de subdivision et de renforcement des phases.

4. Plans communaux d'urgence



- Responsabilités des Autorités: Maires, Bourgmestres, Etat
- Réglementation dans le domaine de la sécurité civile
- Arrangements particuliers et conventions en cas de catastrophes

Des documents structurants

Structurerende documenten

Flyers de planification d'urgence

Gestion de crise & Responsabilités des Maires

Responsabilités

En participant à la **sensibilisation et à la responsabilisation des citoyens**, le Maire transmet aux habitants la connaissance des risques particuliers à leur commune. Il leur permet d'acquies la culture du risque nécessaire et d'agir ou de décider sur la base de cette connaissance.

Parce qu'il connaît son territoire, ses administrés et la loi visant à les préserver, le Maire doit **limiter l'exposition des personnes et des biens** dans les zones soumises aux différents phénomènes.

En réalisant les aménagements nécessaires, le Maire concourt à **limiter les conséquences d'un phénomène et protège** au mieux les personnes et les activités de sa commune.

Lors de la survenance d'un événement majeur, le Maire, en qualité de Directeur des Opérations de Secours, **organise et coordonne la gestion de crise** jusqu'au retour à une situation normale.

Le Maire Directeur des Opérations de Secours DOS

- Il dirige et coordonne les actions de tous les intervenants.
- Il assure et coordonne la communication.
- Il informe les niveaux administratifs supérieurs.
- Il anticipe les conséquences.
- Il mobilise les moyens publics et privés sur son territoire de compétence.

Le Maire, en tant que DOS, coordonne l'intervention des services de secours et met en œuvre les mesures de sauvegarde.

Protection de la population

SECURISER	SAUVEGARDER
Protéger Soigner Reléver Médicaliser Evacuer d'urgence	Informar Alertar Mettre à l'abri Intensifier Soigner Assister
Service d'urgence	Commandement intercommunal

Interreg
France-Vale-Occidant
ALARM FWV

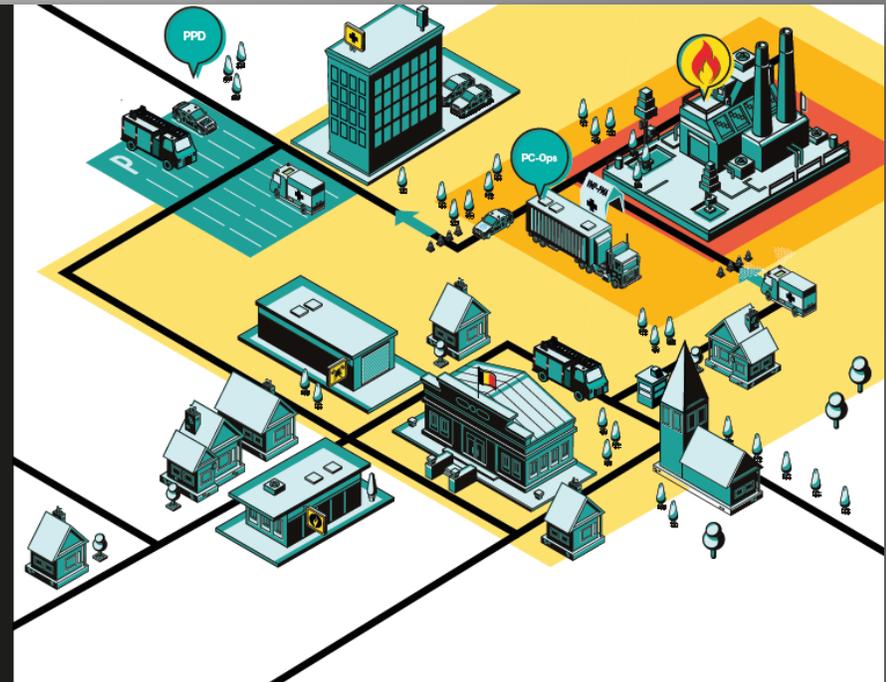
<http://www.geotiques.gov.fr/>
<http://www.momentodumaire.net/>
<http://www.interreg.gov.fr/les-missions-Securite-civile/>
(Documentation technique / Planification et exercices sécurité civile)

N'hésitez pas à activer BE-Alert. Connectez-vous à <https://be-alert.gedicom.be>

INCIDENT & CRISIS MANAGEMENT SYSTEM

Le portail de sécurité national pour la planification d'urgence et le change d'information dans le cadre de la gestion des crises et incidents

<https://ops1.icmsystem.be>



Alerte

CU 112
Coordinateur planification d'urgence

Chargé de communication

Commandant de zone

Chef de corps

Disciplines

D1 Discipline 1

D2 Discipline 2

D3 Discipline 3

D4 Discipline 4

D5 Discipline 5

Des documents structurants structurerende documenten

Guide des bonnes pratiques et fiches « réflexe »

Diffuser la culture du risque

Vous connaissez les risques de votre territoire. Mais qu'en est-il de la population ?

- En France, Le Dicrim (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) réalisé par le maire, a pour but d'informer les habitants de sa commune sur les risques naturels et technologiques auxquels ils sont soumis.
- Pour le réaliser, vous pouvez vous appuyer sur le DDRM (Document Départemental sur les Risques Majeurs) réalisé par la Préfecture et disponible sur leur site.
- En Belgique, il existe une obligation légale d'informer tous les 5 ans la population sur les dangers potentiels sur les sites pour les risques seveso et nucléaires. Cette campagne d'information à la population est réalisée par le centre de crise national (NCCN).

Attention à ne pas être anxiogène !
L'objectif est de faire connaître les risques et de mettre en avant ce que vous avez mis en place pour le gérer et protéger la population.

- Diffusez-le le plus largement possible aux habitants : accessible en mairie, sur le site internet et les réseaux sociaux etc.
- Pensez à le partager également avec les communes voisines françaises et/ou belges et à leur demander le leur. Les contenus devraient être cohérents.

Se préparer à la crise

Communiquer en cas de crise ne s'improvise pas. Pour être réactif et savoir quels sont les bons messages à diffuser, vous devez préparer votre communication de crise.

- Prévoyez votre astreinte communication de crise.
- Rédigez une fiche réflexe avec les messages clés, les consignes à rappeler à la population et les moyens d'alerte à utiliser pour chaque risque.
- Prévoyez des communiqués de presse type à compléter dans l'urgence.
- Contactez les médias locaux pour savoir quels seront vos contacts en cas de crise et préparer votre fichier « journalistes ».
- Contactez les acteurs de la sécurité civile, les communes voisines françaises et belges pour connaître leur plan de communication de crise, les supports sur lesquels ils communiquent en cas de crise et mettez en place un protocole pour collaborer efficacement en cas de crise.

Rencontrez régulièrement vos homologues en charge de la communication de crise et veillez à conserver des coordonnées pérennes en cas de changement d'interlocuteur.

- Organisez votre veille (médias, comptes réseaux sociaux, radios etc.)
- Mettez en place vos propres moyens de communication s'ils n'existent pas



- Rappeler les grands principes de la sensibilisation des populations et de la communication (bibliographie)
- Mettre en avant les points clés d'une collaboration efficace en cas de crise transfrontalière.

Fiches réflexes, gestion d'évènements transfrontaliers

- Coordination
- Formation
- Planification d'urgence

- ✓ Un groupe de travail dynamique qui s'est élargi au fil des années
- ✓ Des documents structurants : approche réglementaire, Guide des bonnes pratiques
- ✓ 1 séminaire, 3 ateliers-séminaires, 2 webinaires
- ✓ Participation à de nombreux événements, ouverture sur l'extérieur : Idealco, EuroMétropole, Préventica, PacteSur, autres projets internationaux ...

- ✓ Nécessité de mieux communiquer et de mieux connaître nos processus d'intervention
- ✓ Poursuivre l'amélioration de la connaissance des législations et réglementations côté Belge et Français
- ✓ Poursuivre l'amélioration de l'analyse des risques
- ✓ Apporter le conseil pour élaborer les PCS et PGUI (présentation de guides et flyers et guide réglementaire)
- ✓ Des premières réponses ont été apportées pour les communes qui souhaitent dans un avenir proche créer un plan ou améliorer l'existant
- ✓ La dynamique est enclenchée et doit être poursuivie !



Mise en
perspectives

Interreg FWVL a stimulé les échanges transfrontaliers

Interreg FWVL stimuleerde grensoverschrijdende uitwisselingen

- Dispositif qui a permis d'accélérer et de stimuler les échanges
- C'est la fin d'un dispositif de financement périodique mais pas la fin des relations transfrontalières en matière de sécurité civile
- Le dispositif à permis d'accompagner le projet et de le faire grandir au travers de ses actions et outils.
- Les acteurs peuvent désormais maintenir ce qui a été entrepris en autonomie
- Un nouveau dispositif Interreg VI pourrait être sollicité mais ce n'est pas encore d'actualité

Un projet transfrontalier d'une telle ampleur ne peut se mener sans rencontrer des difficultés

L'acculturation entre partenaires de pays différents est plus longue et complexe

La multiplicité des partenaires a rendu la mission plus difficile

L'impact du Covid a été réel : fermeture des frontières, visios uniquement, opérateurs dans la gestion de la crise

On ne peut être totalement efficace sur 622km de frontière : il s'avère que le dispositif de portefeuille de projet Interreg était plus adapté à nos territoires qu'un Interreg simple (chef de file, pilotes d'axe, opérateurs)

Vers une autonomie et une continuité des échanges

Naar autonomie en continuïteit van uitwisselingen

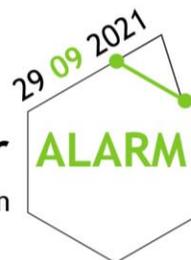
- Les partenaires et communes qui le souhaitent peuvent solliciter l'ISSeP
- Les interventions transfrontalières avec demande d'assistance mutuelle vont se développer
- Les échanges, manœuvres, formations, exercices et retex vont se poursuivre entre les signataires des conventions locales
- Le groupe travail 5 continuera de se réunir pour mettre à jour les documents structurants produits



- Le CIH va maintenir les serveurs de données et la plateforme internet
- Une évolution du site internet va être proposée par le chef de file : téléchargement des documents et accès direct à la plateforme cartographique (toujours de la même manière avec identifiants)
- L'échange de matériel opérationnel va s'intensifier dans les postes et centres frontaliers

Des échéances administratives / De administratieve termijnen

- Un dossier de solde est à produire par TOUS les partenaires dans les 2 mois suivant la fin du projet (30/09/2021)
- Les opérateurs doivent poursuivre la production des documents et pièces justificatives traditionnels pour le semestre 10 (du 01/04/2021 au 30/09/2021)
- Un bilan complet est à réaliser et sera présenté aux équipes techniques INTERREG FWVL en comité d'accompagnement le 09 février 2022



Remerciements

Nous remercions l'ensemble des 26 opérateurs, les équipes Interreg FWVL et services du Secrétariat conjoint pour leur investissement, participation et suivi du projet Interreg FWVL Alarm



Une cérémonie officielle sera organisée à la fin de l'année 2021

Webinaire - Webinar

Bilan et perspectives du projet FWVL Alarm - Overzicht en Perspectieven van het project FWVL Alarm



ALARM FWV

Webinaire / Webinar ALARM

Projet soutenu par INTERREG / Project ondersteund door INTERREG

Bilan et perspectives du projet FWVL Alarm

Overzicht en Perspectieven van het project FWVL Alarm

Clôture du séminaire

29 09 2021



www.interreg-alarm.eu

Remerciements

Bedankt

Elles/Ils ont œuvré pour le projet :

Mme Laëtitia Roger Wadbled chargée de projet au SDIS59
Mme Chloé Deruyter Chargée de projet à l'EMIZ Nord
M. Ali Kheffi, Chargé de projet à L'ISSeP
M. Didier Maes Chargé de projet - Mel
M. Jean-François CANET Direction des Sécurités - Préfecture du Nord

Elles/Ils ont rejoint le projet et apporté leur expertise aux opérateurs

Mlle Nour Kanaan - Etudiante à Paris Dauphine
Mme Aurélie Gustave - Ex Préfecture du Nord et Consultante Kotaris
Mme Barbara Maton - Services du Gouverneur du Hainaut

Elles/ Ils ont participé en qualité d'experts ou de grands témoins à nos ateliers et webinaires

Général e,r François Vernoux, M. David Lavaux, M. Roger Vicot, M. Clément Stengel, Mme Marie Muselle, M. Philippe Stratsaert, M. Pascal Ori, M. Pierre Six, Mme Anne Martens, M. Kevin White, Mme Laëtitia Quenon, Mme Marie Nicodème, M. Dominique Decambon, CDT Guy Dobbelaere
Mairies de Jeumont et de Kortrijk, L'EuroMétropole Lille Tournai Kortrijk, IDEALCO



Merci !
Dankjewel !